

C.M.F. - Courrier - Arrivée

N° 1561	Date 31/4/15
A	I
	DIF

Tunis le 03/04/2015

**Monsieur le Président du Conseil du Marché Financier**

**Objet :** Votre courrier n° 15-0669 du 01 Avril 2015

Monsieur,

Nous vous communiquons ci joint, notre rapport annuel complété par les informations que vous avez demandé dans votre courrier sus-indiqué.

En ce qui concerne notre évolution prévisible sur les trois ans à venir, nous vous informons qu'au vu des incertitudes conjoncturelles économiques et sociales, nos prévisions ont porté sur une seule année, et qu'un plan stratégique couvrant les années 2016,2017 et 2018 sera soumis à l'approbation du conseil d'administration avant fin 2015 et vous sera communiqué ultérieurement.

Quant à la participation réciproque au capital de la Banque de l'Habitat, nous vous informons que nous avons donné instructions à notre intermédiaire en bourse pour la cession de notre portefeuille "titres BH" afin de régulariser la situation de participations croisées dans les plus brefs délais, sachant que la cession de notre portefeuille BH nous prive d'opportunités réelles de bénéficier d'actions gratuites à l'occasion de la prochaine augmentation du capital de la BH et d'encaisser les dividendes à distribuer.

Nous attirons votre attention au fait que, durant notre détention des titres BH, nous nous sommes privés des droits de vote qui y sont rattachés conformément à la réglementation en vigueur.

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur l'expression de nos meilleures salutations.

**P/ LE DIRECTEUR GENERAL**





**ASSURANCES SALIM**

**RAPPORT D'ACTIVITE 2014**

**ASSURANCES SALIM**  
**IMMEUBLE SALIM, LOTISSEMENT AFH BC5, CENTRE URBAIN NORD 1003- TUNIS**  
**TEL. : 71 184 200 / FAX : 71 184 284 [contact@salim-ins.com](mailto:contact@salim-ins.com)**

## SOMMAIRE

### Introduction

- I. L'activité économique
- II. Le secteur des assurances en Tunisie en 2014
- III. L'activité des assurances SALIM en 2014

### Première Partie : Activités et résultats

- I. La Gestion Technique
  - A. Le Chiffre d'affaires
  - B. La charge des sinistres et les provisions techniques
  - C. La réassurance
  - D. Les résultats
  - E. L'analyse par Branche
  - F. L'évolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années
- II. La Gestion Générale
  - A. Les Placements
  - B. Les Produits Financiers
  - C. Les provisions techniques et les éléments d'actif admis en représentation
  - D. Les Frais Généraux

### Deuxième Partie : Structure du capital et autres aspects de l'activité des Assurances Salim

- I. Le bilan Social
- II. La gouvernance et le contrôle interne
- III. La structure du Capital et la physionomie de l'action Salim durant 2014
- IV. Les prévisions et les perspectives de développement
- V. Tableau d'évolution des capitaux propres

## **INTRODUCTION**

**L'ACTIVITE ECONOMIQUE EN 2014**

**LE SECTEUR DES ASSURANCES EN TUNISIE EN 2014**

**L'ACTIVITE DES ASSURANCES SALIM EN 2014**

## **L'ACTIVITE ECONOMIQUE EN 2014:**

Selon Le Conseil d'Administration de la B.C.T, la conjoncture économique internationale a été marquée, notamment, par un léger optimisme de la plupart des analystes concernant les perspectives de croissance de l'économie mondiale, en relation surtout avec la chute sensible des prix des produits de base et notamment le prix du pétrole.

Sur le plan national, et toujours selon le Conseil d'Administration de la B.C.T la croissance économique a fait état d'une stagnation du taux de croissance au niveau de 2,3% en glissement annuel durant le dernier trimestre 2014, pour s'établir pour l'ensemble de l'année à 2,3% contre 2,4% en 2013. Ce qui reflète la poursuite de la baisse de l'activité dans le secteur des industries non-manufacturières, outre le ralentissement de la croissance dans les autres secteurs à l'exception du secteur de l'agriculture et de la pêche.

## **LE SECTEUR DES ASSURANCES EN TUNISIE EN 2014**

Pour le secteur des assurances en Tunisie, l'année 2014, s'est caractérisée par la poursuite du processus de réformes à travers une étude stratégique lancée par le comité général des assurances (C.G.A) et qui a abouti à l'élaboration d'un contrat-programme relatif au secteur des assurances.

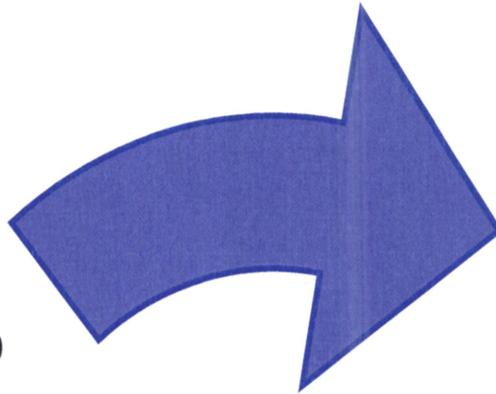
Ce contrat-programme porte essentiellement sur l'assainissement de la situation financière de certaines compagnies d'assurances, la restructuration de la branche automobile, l'actualisation du cadre législatif et réglementaire et le développement des assurances sous-exploitées.

De Même, les réformes réglementaires se sont poursuivies en 2014. En effet, le C.G.A. a présenté deux projets de loi dont l'un relatif à la refonte de la réglementation des assurances VIE et de capitalisation, et l'autre porte sur le renforcement des règles de la bonne gouvernance au sein des sociétés d'assurances.

## L'ACTIVITE DES ASSURANCES SALIM EN 2014

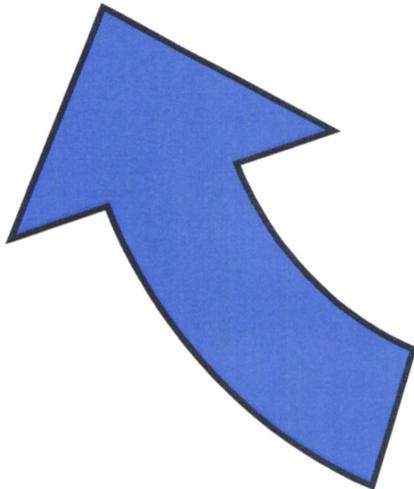
Pour Assurances SALIM, l'année 2014 est l'année de la consolidation des performances :

**+ 16%**  
Evolution du  
chiffres d'affaires

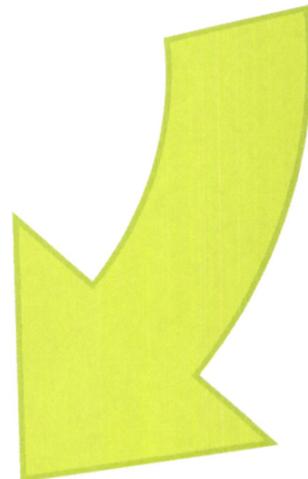


**-1.4%**  
Baisse de la  
charge sinistres

**5,4 MD**  
Résultat Net



**78%**  
Ratio combiné



## POSITIONNEMENT ET OBJECTIFS :

Durant les cinq dernières années le chiffre d'affaires global de SALIM a évolué à une moyenne de 8,7% contre 8,3% d'évolution pour le secteur durant la même période. L'assurance VIE à SALIM a évolué à une moyenne de 5,7% contre 14% pour le secteur, alors que l'évolution de l'assurance dommage était de 11,3% pour SALIM et de 7,3% pour le secteur.

En conséquence de cette cadence d'évolution, la part de marché globale de SALIM s'est établie à 3,3%.

Toutefois, un repli assez important est constaté en assurance VIE dont la part de marché s'est régressée de 11% en 2010 à 7,8% à fin 2014, suite à la pénétration de nouvelles compagnies spécialisées en assurance vie à l'instar de "Attijari Assurance».

L'évolution de la part de marché de SALIM durant les cinq dernières années se présente comme suit:

### Evolution de la part de SALIM 2010-2014 (en MDT):

	2010	2011	2012	2013	2014(*)
CA SALIM	36,8	40,5	41,7	43,1	50,1
CA SECTEUR	1 120	1 178	1 285	1 413	1 528
Part de SALIM	3,3%	3,4%	3,2%	3,1%	3,3%
CA VIE SALIM	18	19	20	19	20,3
CA VIE SECTEUR	161,9	176,9	200,4	221	259
Part SALIM VIE	11%	10,8%	10,1%	8,4%	7,8%
CA NON VIE SALIM	18,9	21,4	21,4	24,6	29,8
CA NON VIE SECTEUR	958	1 001	1 085	1192	1269
Part SALIM NON VIE	2%	2,1%	2%	2,1%	2,3%

(\*) Chiffres provisoires pour le secteur

La priorité stratégique de SALIM pour les années à venir, sera donc **d'accroître sa part de marché** tout en **préservant son taux de rentabilité**. Pour l'atteindre, plusieurs axes de développement sont à annoncer. Il s'agit, en effet de développer et consolider **une assise commerciale solide** de **meilleure qualité** et d'améliorer son image de marque et **renforcer sa notoriété**.

# **PREMIERE PARTIE**

# **ACTIVITES ET RESULTATS**

## I. LA GESTION TECHNIQUE:

### A. LE CHIFFRE D'AFFAIRES :

Au 31.12.2014, le chiffre d'affaires des Assurances SALIM, s'est établi, toutes branches confondues, à 50,1MD contre 43,1MD à fin 2013 affichant ainsi une progression de 16%, soit la progression la plus importante du secteur des assurances.

Cette avancée est due pour l'essentiel à une évolution favorable du volume des assurances dommages techniques : l'engineering (+69%), l'IARD (+33%) et le transport (+18%).

En effet, la fin de l'année 2014 s'est caractérisée par un effort commercial notable, particulièrement ciblé sur ces branches d'activité, qui reflète une nouvelle orientation stratégique de développement adoptée par SALIM pour les années à venir.

Quant à l'assurance automobile, 2014 est l'année de la consolidation des acquis sur le plan de restructuration de la branche initié depuis 2010.

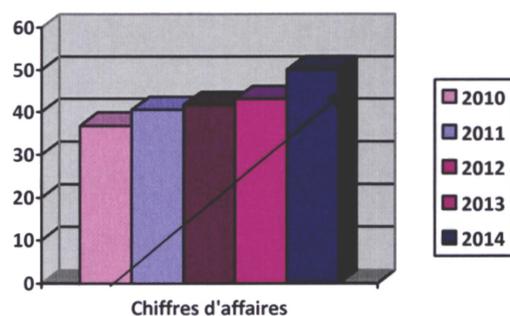
En effet, à périmètre égal, soit une politique de souscription prudente et sélective, le chiffre d'affaires de la branche auto a progressé de 16% pour s'établir à 11,4MD contre 9,8MD une année auparavant.

De sa part, l'assurance VIE a affiché à fin 2014 une évolution de 10% par rapport à l'année dernière pour retrouver son niveau de croissance habituel après une baisse exceptionnelle en 2013.

Cette progression est liée essentiellement à la reprise des affaires de bancassurance BH et le développement de l'assurance emprunteur hors BH, boostée principalement par les agents généraux.

En ce qui concerne l'assurance Maladie, son chiffre d'affaires a évolué de 13% pour atteindre 8,5MD contre 7,5MD en 2013. Il est à préciser que SALIM a acquis un savoir faire notable à ce niveau, ce qui lui a valu une demande plus accrue d'affaires.

Evolution du chiffres d'affaires (en MD)



L'évolution du chiffre d'affaires par branche de même que les réalisations budgétaires se présentent comme suit :

En DT

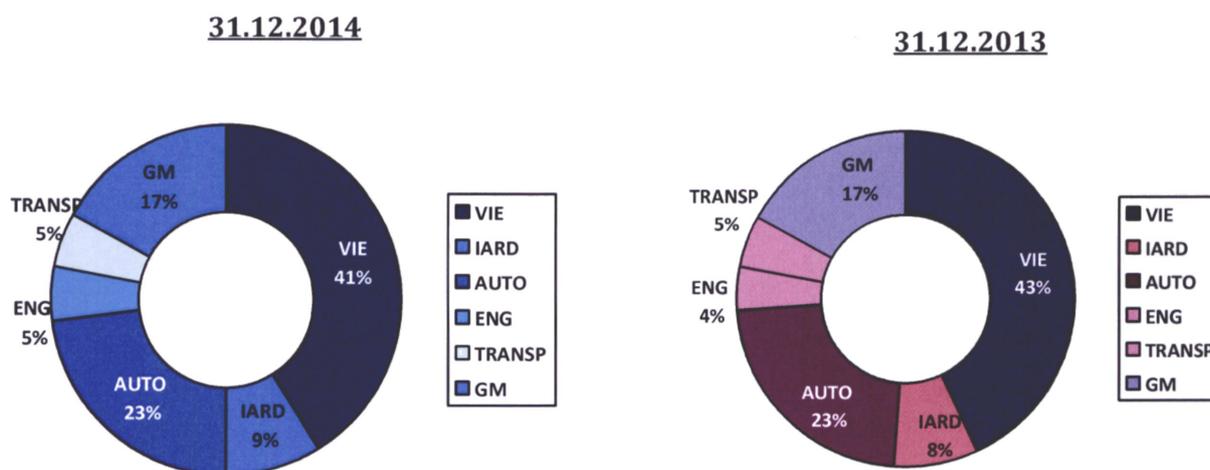
	2013	Prévisions 31.12.2014	Réalisations 31.12.2014	Taux de réalisation	Evolution 2013/2014
VIE	18 536 777	20 738 694	20 344 074	98%	10%
IARD	3 447 924	3 886 739	4 600 056	118%	33%
AUTO	9 810 665	10 319 400	11 401 061	110%	16%
ENGINEERING	1 620 736	1 695 670	2 734 433	161%	69%
TRANSPORT	2 197 469	2 135 523	2 591 429	121%	18%
MALADIE	7 494 526	8 200 000	8 454 816	103%	13%
<b>TOTAL</b>	<b>43 108 097</b>	<b>46 976 026</b>	<b>50 125 870</b>	<b>107%</b>	<b>16%</b>

### LA STRUCTURE DU CHIFFRE D'AFFAIRES :

Au 31.12.2014, la structure du portefeuille des Assurances SALIM présente toujours une prépondérance de la branche Vie qui génère **41%** du volume d'affaires global contre **43%** une année auparavant.

Les branches non vie représentent **59%** du volume des affaires, dont 23% assurances automobile, 17% assurances maladie et 19% assurances dommages techniques.

### La Structure du chiffre d'affaires



### **REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES BH et HORS BH:**

Au 31.12.2014, le chiffre d'affaires BH s'est établi à 22,8 MD contre 21,7 MD en 2013 soit une évolution de 5%. Toutefois, la part du chiffre d'affaires BH représente **45%** du chiffre d'affaires global contre une proportion de 50% en 2013. Il s'agit en fait, d'une orientation adoptée par SALIM pour le développement du chiffre d'affaires hors BH qui s'est établi à 27,3MD contre 21,4MD une année auparavant, soit une augmentation de 28%. La part du chiffre d'affaires hors BH est passée de 50% en 2013 à **55%** à fin 2014.

L'évolution du chiffre d'affaires BH/hors BH se présente comme suit:

EN DT

	2014	2013	2012	2011
Chiffre d'affaires BH	22 779 533	21 686 893	22 967 834	21 010 819
Chiffre d'affaires hors BH	27 346 337	21 421 204	18 763 862	19 521 753

### **REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR TYPE DE RESEAU:**

La répartition du chiffre d'affaires global par type de réseau de distribution fait ressortir **un effort particulier du réseau des agents généraux** dont le chiffre d'affaires s'est établi à fin 2014 à 12,1MD contre 9,7MD en 2013 soit une évolution de 25%. La contribution de ce corps dans le volume global des affaires est passée de 22,5% en 2013 à 24,2% en 2014. Toutefois, le portefeuille des agents généraux reste prédominé par l'assurance automobile à hauteur de 68% contre 22% pour la branche VIE et 10% pour les autres risques techniques.

Il est à préciser à cet égard, que dans une optique de développement de son chiffre d'affaires et de sa part de marché, SALIM a procédé depuis septembre 2014 au recrutement d'un responsable commercial qui a eu entre autres attributions la prise en charge et l'animation du réseau des agents généraux.

L'effort commercial des agents généraux a été surtout impulsé au cours du dernier trimestre 2014 mais dont les retombées seront perçues en 2015.

Quant aux courtiers, ils génèrent 11,9% du chiffre d'affaires global soit 6MD contre 4,2MD en 2013. La structure du portefeuille des courtiers s'avère plus équilibrée que celle des agents avec 16% VIE, 27% Auto et 57% pour les autres dommages techniques.

Le réseau de bancassurance génère de sa part 31,7% du volume global des affaires soit 15,9MD contre 14,7MD en 2013, affichant ainsi une évolution de 8%.

Le volume des affaires réalisées par les bureaux directs de SALIM est passé de 14,6MD en 2013 à 16,1MD à fin 2014, affichant une croissance de 11%. Ils contribuent à hauteur de 32,2% du chiffre d'affaires global de la compagnie.

L' évolution du chiffre d'affaires global par type de réseau se présente comme suit :

En DT

	31.12.2013		31.12.2014		Evolution
	CA	%	CA	%	
Agents Généraux	9 682 348	22,5%	12 145 035	24,2%	25%
Courtiers	4 158 575	9,6%	5 978 425	11,9%	44%
Bancassurance	14 693 837	34,1%	15 867 896	31,7%	8%
Bureaux Directs	14 573 337	33,8%	16 134 514	32,2%	11%
<b>TOTAL</b>	<b>43 108 097</b>	<b>100%</b>	<b>50 125 870</b>	<b>100%</b>	<b>16%</b>

La répartition du chiffre d'affaires global par type de réseau se présente comme suit :

En DT	Agents Généraux		Courtiers		Bancassurance		Bureaux directs	
	CA	%	CA	%	CA	%	CA	%
VIE	2 619 220	22%	931 116	16%	15 111 996	95,2%	1 681 743	10%
RD	162 588	1%	209 405	4%	32 811	0,2%	831 635	5%
AUTO	8 353 551	69%	1 634 161	27%	-	-	1 413 348	9%
ENG	281 620	2%	657 310	11%	-	-	1 795 502	11%
TRANSP	239 537	2%	738 273	12%	-	-	1 613 619	10%
INC	365 981	3%	1 206 767	20%	723 089	4,6%	1 067 781	7%
GM	122 537	1%	601 393	10%	-	-	7 730 886	48%
<b>TOTAL</b>	<b>12 145 035</b>	<b>100%</b>	<b>5 978 425</b>	<b>100%</b>	<b>15 867 896</b>	<b>100%</b>	<b>16 134 514</b>	<b>100%</b>

## **B. LA CHARGE DES SINISTRES ET LES PROVISIONS TECHNIQUES:**

### **LA CHARGE DES SINISTRES:**

Les prestations payées nettes de recours ont atteint 18,8MD au 31.12.2014 contre 17,3MD une année auparavant, enregistrant ainsi une évolution de 8,8%.

Cette évolution s'explique d'une part, par la réduction des délais d'indemnisation suite au recours à la transaction plutôt qu'aux procédures judiciaires et ce notamment pour la branche automobile, et d'autre part, par le règlement de sinistres importants en IARD.

Pour la branche VIE, les sinistres payés nets de recours ont totalisé 4,2MD à fin 2014 contre 3,4MD en 2013, soit une évolution de 21,6%.

Pour les branches non VIE, les sinistres payés nets de recours ont totalisé à fin 2014, 14,6MD contre 13,8MD en 2013, soit une évolution de 5,6%.

Néanmoins, la charge de sinistre, constituée des prestations payées plus la variation des provisions pour sinistres à payer, a affiché au 31.12.2014, toutes branches confondues, une baisse de 1,4% passant de 21,1MD en 2013 à 20,8MD en 2014. Cette baisse est due pour l'essentiel, à un processus d'exploitation plus efficient traduit par l'allègement des charges de sinistres à travers le recours aux transactions pour la branche automobile. Ainsi que le retour à la normale de la sinistralité de la branche transport.

Cette tendance baissière n'a pas par contre concerné la branche VIE. En effet, l'année 2014 confirmée comme étant une année sinistrée pour cette catégorie, a été caractérisée par une augmentation de la charge de sinistre VIE à hauteur de 39,8% pour passer de 4,3MD en 2013 à 6MD à fin 2014.

Toutefois, Il y a lieu de relativiser et de préciser, que les provisions pour sinistres à payer de la branche VIE tiennent compte d'une régularisation de dossiers sinistres en suspens au profit de la BH.

L'évolution de la charge sinistre par branche d'activité se présente comme suit:

EN DT

Charges de Sinistre	31.12.2013	31.12.2014	Evolution
AUTOMOBILE	8 412 587	6 763 409	-19,6%
ARD	155 001	840 633	442,3%
INCENDIE	1 472 125	952 183	-35,3%
ENGINEERING	192 422	43 090	-77,6%
TRANSPORT	1 277 331	303 555	-76,2%
MALADIE	5 248 639	5 847 997	11,4%
VIE	4 307 277	6 023 265	39,8%
<b>Total</b>	<b>21 065 382</b>	<b>20 774 132</b>	<b>-1,4%</b>

### **LES PROVISIONS TECHNIQUES**

Au 31.12.2014, les provisions techniques ont totalisé 110,6MD contre 102,2MD en 2013, soit une évolution de 8,2%.

Les provisions techniques de la catégorie Vie ont totalisé 57,1MD contre 51MD en 2013, affichant une évolution de 12,1%.

Les provisions techniques de la catégorie Non Vie ont totalisé 53,4MD contre 51,2 MD à fin 2013, affichant une évolution de 4,3%.

L'évolution des provisions techniques se présente comme suit:

EN DT

Provisions Techniques	31.12.2013	31.12.2014	Evolution
Provisions Mathématiques VIE	38 524 346	42 851 229	11,2%
Provisions pour primes non acquises	11 295 923	13 409 917	18,7%
Provisions pour sinistres à payer VIE	12 423 927	14 259 338	14,8%
Provisions pour sinistres à payer non VIE	38 589 635	38 630 609	0,106%
Provisions pour égalisation et équilibrage	976 012	1 348 645	38,2%
Provisions pour PB non vie	63 437	52 158	-17,8%
Autres provisions techniques non vie	294 941	-	-100%
<b>Total</b>	<b>102 168 221</b>	<b>110 551 897</b>	<b>8,2%</b>

### **LE RATIO COMBINE :**

Le ratio combiné est le rapport des prestations versées pour sinistres, des dotations et des frais généraux sur le chiffre d'affaires de l'exercice.

En DT

Désignation	31.12.2013	31.12.2014	Variation en %
Chiffre d'affaires	43 108 098	50 125 870	16%
Charges de Prestations	21 065 382	20 774 132	-1%
Frais d'acquisition	7 375 840	8 534 988	16%
Frais d'administration	7 904 936	8 272 908	5%
Dotation pour PNA	375 256	2 113 994	463%
<b>Ratio Combiné</b>	<b>85%</b>	<b>78%</b>	<b>-8%</b>

Au 31.12.2014, Le ratio combiné s'est amélioré de 8 points pour s'établir à 78%. Cette évolution s'explique essentiellement par la bonne évolution du chiffre d'affaires conjuguais à une meilleure maîtrise des charges de sinistres résultant d'un processus d'exploitation plus efficient ainsi que l'absence de sinistres majeurs par rapport à l'année précédente.

### **C. LA REASSURANCE :**

Au 31.12.2014, les primes cédées, toutes branches confondues, ont totalisé 21,1MD contre 15,4MD en 2013, affichant ainsi une évolution de 37%.

Rapportée au chiffre d'affaires, les primes cédées affichent un taux de cession de 42% contre 36% en 2013. Cette augmentation s'explique d'une part, par la spécificité du traité

de réassurance vie-emprunteurs fortement réassuré(taux de cession 90%). Et d'autre part, par le développement du chiffre d'affaires des branches Transport, IARD et Engineering fortement réassurées aussi.

En DT	31.12.2013	31.12.2014	Variation
Primes émises et acceptées	43 108 097	50 125 870	16%
Primes cédées	-15 437 821	-21 095 430	37%
<b>Taux de cession</b>	<b>36%</b>	<b>42%</b>	
Commissions reçues	7 674 949	9 586 640	25%
Sinistres réglés à la charge des réassureurs	3 047 857	3 116 297	2%
<b>Part dans les prestations payées</b>	<b>18%</b>	<b>17%</b>	
Variation de la provision pour sinistres	1 483 425	820 890	-45%
variation des autres provisions techniques	5 662 644	4 360 109	-23%
<b>Résultat de la réassurance</b>	<b>2 431 054</b>	<b>-3 211 494</b>	<b>-232%</b>

Le résultat de réassurance, a fait ressortir un solde au profit des réassureurs de l'ordre de 3,2MD, contre un solde au profit de SALIM de 2,4MD en 2013.

#### **LA REASSURANCE NON VIE:**

Les primes cédées en assurances non vie ont totalisé à fin 2014, 7,6MD contre 5,6MD en 2013, soit un taux d'évolution de 36%.

Le taux de cession pour ces branches d'assurance s'est établi à 26% contre 23% en 2013. l'augmentation du taux de cession est due essentiellement au développement du chiffre d'affaires Transport( 76%), Engineering(73%) et Incendie (70%) fortement réassurées.

En DT	31.12.2013	31.12.2014	Variation
Primes émises et acceptées	24 571 320	29 781 795	21%
Primes cédées	-5 608 563	-7 638 961	36%
<b>Taux de cession</b>	<b>23%</b>	<b>26%</b>	
Commissions reçues	1 258 809	1 560 864	24%
Sinistres réglés à la charge des réassureurs	1 567 431	1 278 594	-18%
<b>Part dans les prestations payées</b>	<b>11%</b>	<b>9%</b>	
Variation de la provision pour sinistres	1 099 501	-323 141	-129%
variation des autres provisions techniques	285 385	311 649	9%
<b>Résultat de la réassurance</b>	<b>-1 397 437</b>	<b>-4 810 996</b>	<b>-244%</b>

#### **LA REASSURANCE VIE:**

Les primes cédées vie ont totalisé à fin 2014, 13,5MD contre 9,8MD en 2013, soit une évolution de 37% . Elles affichent un taux de cession qui est passé de 53% en 2013 à 66%

en 2014. Outre l'augmentation du chiffre d'affaires VIE, l'évolution des primes cédées et du taux de cession est due aux termes du traité de réassurance des produits emprunteurs BH dont le taux de cession est de 90%.

En DT	31.12.2013	31.12.2014	Variation
Primes émises et acceptées	18 536 777	20 344 074	10%
Primes cédées	-9 829 257	-13 456 469	37%
<b>Taux de cession</b>	<b>53%</b>	<b>66%</b>	
Commissions reçues	6 416 140	8 025 776	25%
Sinistres réglés à la charge des réassureurs	1 480 426	1 837 703	24%
<b>Part dans les prestations payées</b>	<b>43%</b>	<b>44%</b>	
Variation de la provision pour sinistres	383 924	1 144 032	198%
variation des autres provisions techniques	5 377 259	4 048 460	-25%
<b>Résultat de la réassurance</b>	<b>3 828 492</b>	<b>1 599 502</b>	<b>58%</b>

Il est à préciser à ce propos, que l'augmentation des primes cédées relatives au produit assurance-emprunteurs est associée à une augmentation de la commission reçue des réassureurs au titre de ce même produit.

#### **D. RESULTATS:**

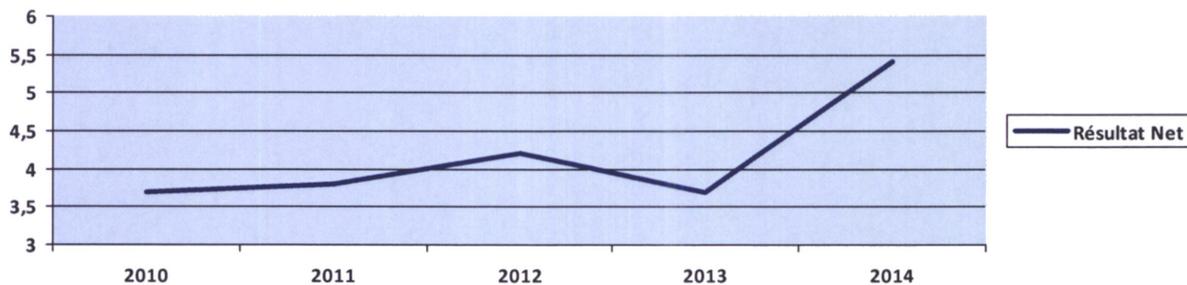
Le développement du chiffre d'affaires non vie ainsi que la baisse des charges de prestations et notamment pour l'assurance automobile, se sont traduits au 31.12.2014 par une amélioration notable du résultat technique non vie qui est passé de 1,06 MD en 2013 à 2,7MD à fin 2014, soit une évolution de 152%.

De même, au 31.12.2014, le résultat technique VIE est bénéficiaire de 4,6MD, contre un bénéfice de 4,2MD en 2013, soit une évolution de 11%.

**Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 7,6MD contre 5,5MD en 2013, soit une évolution de 38%.**

Tenant compte d'un réinvestissement exonéré de 2,5MD, et d'un impôt dû de l'ordre de 2,2MD, le résultat net de l'exercice 2014 s'est établi à 5,4MD contre 3,7MD en 2013, soit une évolution de 48%.

L'évolution du résultat Net de la compagnie se présente comme suit:



## **E. ACTIVITE DE LA SOCIETE PAR BRANCHE ET EVOLUTION DES PRINCIPAUX INCICATEURS :**

### **LA BRANCHE VIE:**

le chiffre d'affaires VIE s'est établi au 31.12.2014, à 20,3MD contre 18,5MD en 2013, soit une évolution de 10%. Cette évolution est imputable principalement au développement du chiffres d'affaires assurances-emprunteurs.

Le chiffre d'affaires VIE représente 41% du volume des affaires global de SALIM.

Le réseau de bancassurance a généré 76% du chiffre d'affaires vie contre 13% généré par les agents généraux, 4% par les courtiers et 7% par les bureaux directs de la compagnie.

La répartition du chiffre d'affaires vie par nature de produit a fait ressortir:

- ❖ 19MD assurances décès soit 93% du chiffre d'affaires VIE.
- ❖ 1,3MD produits de capitalisation soit 6,5% du chiffre d'affaires VIE.
- ❖ 55 mD assurances mixtes, soit 0,5% du chiffre d'affaires VIE.

La charge de sinistre VIE a atteint 6MD contre 4,3MD en 2013, soit une évolution de 40%.

La branche VIE a affiché un résultat technique de 4,6MD contre 4,2MD en 2013.

Le résultat technique de la branche vie se présente comme suit:

EN DT

	31.12.2013	31.12.2014	Evol.
Chiffre d'affaires	18 536 777	20 344 074	10%
Charges de prestations	4 307 277	6 023 265	40%
Autres Provisions Techniques	7 493 177	4 326 883	-42%
Solde de souscription	6 736 324	9 993 927	48%
Charges de gestions	7 804 693	8 786 802	13%
Solde financiers	1 431 782	1 833 375	28%
Solde de réassurance	3 828 492	1 599 502	-58%
Résultat technique	4 191 905	4 640 003	11%
RATIO S/P	23%	30%	27%

### LA BRANCHE AUTOMOBILE:

Le chiffre d'affaires automobile s'est établi au 31.12.2014 à 11,4MD contre 10,3MD en 2013, soit une évolution de 16%. Cette évolution s'inscrit dans le cadre d'un plan de restructuration initié en 2010 visant à développer un portefeuille sain et équilibré.

La branche automobile représente 23% du chiffre d'affaires global de SALIM. Toutefois, elle génère toujours la part prépondérante du chiffre d'affaires des Agents généraux (69%).

La garantie obligatoire RC représente 33% du chiffre d'affaires automobile contre 67% pour les garanties facultatives dont 21% Dommage, 16% incendie, 10% vol et 15% assistance et autres.

EN DT

	31.12.2013	31.12.2014	Evol.
Chiffre d'affaires	9 810 665	11 401 061	16%
Primes Acquisées	9 232 266	10 671 408	16%
Charges de SIN	8 412 587	6 763 409	-20%
Solde de souscription	819 679	3 907 999	377%
Charges de gestion	3 022 060	3 309 453	10%
Solde financiers	1 102 034	1 177 438	7%
Solde de réassurance	165 525	-1 106 214	-768%
Résultat technique	-934 822	669 771	172%
RATIO S/P	91%	63%	-30%

La répartition du chiffre d'affaires automobile par type de réseau se présente comme suit:

- 8,4MD, soit 73% du CA de la branche sont générés par le réseau des agents généraux;

- 1,6MD, soit 14% du CA de la branche sont générés par des courtiers;
- 1,4MD, soit 12% du CA de la branche sont générés pas les bureaux directs.

Le ratio S/P en assurance automobile, a accusé une baisse de 31% passant de 91% en 2013 à 63% à fin 2014. Cette évolution témoigne d'une meilleure maîtrise des charges de prestation suite au recours à la transaction au lieu des procédures judiciaires. Aujourd'hui, SALIM présente l'un des meilleures ratios S/P du secteur en assurance automobile.

Le développement du chiffre d'affaires automobile conjugué à une meilleure maîtrise des charges de prestations s'est traduit par une amélioration du résultat technique de la branche passant **d'un déficit de 0,9MD** en 2013 à un **bénéfice de 0,7MD** en 2014.

### **LA BRANCHE ENGINEERING:**

Au 31.12.2014, le chiffre d'affaires de la branche a augmenté de 69% passant de 1,6MD en 2013, à 2,7MD à fin 2014.

La charge de sinistre est passée de 192md en 2013 à 43md en 2014, soit une baisse de 78%.

Toutefois, le résultat technique de la branche a accusé une baisse de 30% affichant un **bénéfice technique de 236md** contre un bénéfice technique de 337md en 2013.

66% du chiffre d'affaires de la branche est généré par les bureaux directs contre 24% généré par des courtiers et seulement 10% généré par le réseau des agents généraux.

EN DT

	31.12.2013	31.12.2014	Evol.
Chiffre d'affaires	1 620 736	2 734 433	69%
Primes Acquisées	1 839 698	2 053 261	12%
Charges de SIN	192 422	43 090	-78%
Solde de souscription	1 647 276	2 010 171	22%
Charges de gestion	798 801	990 838	24%
Solde financiers	300 077	354 101	18%
Solde de réassurance	-810 920	-1 137 483	40%
Résultat technique	337 632	235 951	-30%
RATIO S/P	10%	2%	-80%

### **LA BRANCHE TRANSPORT**

Au 31.12.2014, le chiffre d'affaires transport a augmenté de 18% passant de 2,2MD en 2013 à 2,6MD.

De même, l'année 2014 a été caractérisée par le retour à la normal de la sinistralité de la branche transport. De ce fait, la charge sinistre de la branche a accusé une baisse importante de 76% pour passer de 1,3MD en 2013 à 0,3MD en 2014. Associée au développement du chiffre d'affaires, cette amélioration de la charge sinistre s'est traduite par une amélioration notable du résultat technique de la branche qui est passé d'un déficit de 0,2md à un bénéfice de 210md.

Toutefois la contribution du réseau des agents généraux dans le chiffre d'affaires transport reste modeste avec seulement 9% des souscriptions contre 62% générés par les bureaux directs et 29% générés par des courtiers.

En ce qui concerne la sinistralité, l'année 2014, a été caractérisée par une amélioration de la charge sinistres de la branche qui a accusé une baisse notable de 35% passant de 1,5MD en 2013 à 0,9MD en 2014.

La conjonction de ces performances s'est traduite par une augmentation du bénéfice technique de la branche qui est passé de 306md en 2013, à 374md à fin 2014.

#### LA BRANCHE INCENDIE:

	31.12.2013	31.12.2014	Evol.
Chiffre d'affaires	2 197 469	2 591 429	18%
Primes Acquisées	2 215 183	2 492 315	13%
Charges de SIN	1 277 331	303 555	-76%
Solde de souscription	937 852	2 188 760	133%
Charges de gestion	626 713	449 950	-28%
Solde financiers	3 457	10 003	189%
Solde de réassurance	-314 820	-1 538 622	389%
Résultat technique	-224	210 190	-79%
RATIO S/P	58%	12%	

EN DT

Le résultat technique de la branche se présente comme suit:

	31.12.2013	31.12.2014	EN DT Evol.
Chiffre d'affaires	2 423 767	3 363 618	39%
Primes Acquisées	2 407 029	2 995 285	24%
Charges de SIN	1 472 125	952 183	-35%
Solde de souscription	934 904	2 043 102	119%
Charges de gestion	831 081	898 826	8%
Solde financiers	131 872	184 732	40%
Solde de réassurance	70 797	-955 021	-1449%
Résultat technique	306 492	373 987	22%
RATIO S/P	61%	32%	-48%

### LA BRANCHE ARD:

Le chiffre d'affaires assurance risques divers s'est établi au 31.12.2014, à 1,2MD contre 1MD en 2013, soit une évolution de 21%. Toutefois, la charge de sinistres a augmenté notablement pour passer à 841md contre 155md en 2013. Cette augmentation est imputable principalement à la survenance de sinistres importants en "global de banque".

Le résultat technique de la branche s'est replié de 127% pour s'établir à **un déficit de 23md** contre un bénéfice de **87md** en 2013.

Le résultat technique de la branche se présente comme suit:

	31.12.2013	31.12.2014	En DT Evol.
Chiffre d'affaires	1 024 157	1 236 421	21%
Primes Acquisées	1 007 361	1 208 077	20%
Charges de SIN	155 001	840 633	442%
Solde de souscription	852 360	367 444	-57%
Charges de gestion	357 586	429 472	20%
Solde financiers	100 549	111 965	11%
Solde de réassurance	-508 020	-73 655	-86%
Résultat technique	87 303	-23 718	-127%
RATIO S/P	15%	70%	352%

La répartition du chiffre d'affaires ARD par type de réseau révèle la non -maitrise des agents généraux de ce type souscription. En effet, les agents généraux ne génèrent que

13% des souscription en ARD, contre 17% générés par des courtiers et 70% par les bureaux directs de SALIM.

### **LA BRANCHE MALADIE:**

Le chiffre d'affaires assurance maladie s'est établi au 31.12.2014 à 8,4MD contre 7,5MD en 2013, soit une évolution de 13%. Elle représente 17% du chiffre d'affaires global de SALIM.

La part prépondérante des souscriptions en assurance maladie est généré par les bureaux directs de la compagnie à hauteur de 91% contre 7% par des courtiers et seulement 2% par les agents généraux.

Pour le développement du chiffre d'affaires de la branche et le renforcement de son processus de prise en charge et de contrôle, SALIM s'est engagée dans une démarche d'externalisation de la gestion des contrats d'assurance maladie et le remboursement des frais médicaux.

Toutefois, la charge de sinistre de la branche a augmenté de 11% passant de 5,2MD en 2013 à 5,8MD à fin 2014.

Le résultat technique de la branche s'est établi à **1,2MD** contre **1,3MD** en 2013, en régression de 4%.

Le résultat technique de la branche se présente comme suit:

En DT

	31.12.2013	31.12.2014	Evol.
<b>Chiffre d'affaires</b>	7 494 526	8 454 816	13%
<b>Primes Acquisés</b>	7 494 526	8 247 456	10%
<b>Charges de SIN</b>	5 248 639	5 847 997	11%
<b>Solde de souscription</b>	2 245 887	2 399 458	7%
<b>Charges de gestion</b>	1 051 950	1 273 017	21%
<b>Solde financiers</b>	68 545	84 084	23%
<b>Résultat technique</b>	1 262 482	1 210 526	-4%
<b>RATIO S/P</b>	<b>70%</b>	<b>71%</b>	<b>1%</b>

**EVOLUTION DE LA SOCIETE ET DE SES PERFORMANCES (2010-2014) :**

EN DT

	2014	2013	2012	2011	2010
<b><u>1-CHIFFRE D'AFFAIRES</u></b>					
Vie	20 344 074	18 536 777	20 291 387	19 083 160	17 855 894
Groupe Maladie	8 454 816	7 494 526	7 341 363	6 154 437	4 940 400
Automobile	11 401 061	9 810 665	8 616 345	10 282 342	9 643 630
Risques Techniques et Divers	3 970 872	2 644 893	1 979 610	2 443 429	2 602 068
Incendie	3 363 618	2 423 767	1 743 294	1 611 016	1 214 484
Transport	2 591 429	2 197 469	1 759 698	958 189	517 892
<b>Total</b>	<b><u>50 125 870</u></b>	<b><u>43 108 097</u></b>	<b><u>41 731 697</u></b>	<b><u>40 532 572</u></b>	<b><u>36 774 368</u></b>
<b><u>2-SINISTRE REGLES</u></b>	<b><u>18 820 055</u></b>	<b><u>17 294 755</u></b>	<b><u>16 582 091</u></b>	<b><u>14 783 049</u></b>	<b><u>14 336 378</u></b>
<b><u>3-PROVISIONS TECHNIQUES</u></b>					
3-1 provisions mathématiques	42 851 229	38 524 346	34 903 157	28 289 575	23 428 684
3-2 provisions pour primes non acquises	13 409 917	11 295 923	10 920 667	11 991 409	11 842 908
3-3 provisions pour sinistres à payer	52 889 947	51 013 562	47 088 488	42 259 661	32 803 933
3-4 provisions pour PB et ristournes (non vie)	52 158	63 437	49 231	67 602	34 473
3-5 provisions pour égalisation et équilibrage	1 348 645	976 012	672 543	362 104	178 644
3-6 autres provisions techniques	-	294 941	767 064	1 141 105	455 915
<b>Total</b>	<b><u>110 551 897</u></b>	<b><u>102 168 221</u></b>	<b><u>94 401 150</u></b>	<b><u>84 111 456</u></b>	<b><u>68 744 557</u></b>
<b><u>4-LES PLACEMENTS</u></b>					
4-1 placements	109 837 034	102 478 118	92 509 979	86 475 917	76 205 598
4-2 produits des placements	5 878 710	5 097 162	4 142 579	4 155 651	3 440 416
<b><u>5- RESULTATS BRUTS</u></b>	<b><u>7 616 647</u></b>	<b><u>5 530 023</u></b>	<b><u>5 693 112</u></b>	<b><u>4 295 052</u></b>	<b><u>4 694 556</u></b>
<b><u>6-RESULTATS NETS</u></b>	<b><u>5 417 406</u></b>	<b><u>3 670 405</u></b>	<b><u>4 197 207</u></b>	<b><u>3 799 785</u></b>	<b><u>3 757 722</u></b>
<b><u>7-DIVIDENDES PAR ACTION</u></b>	<b><u>0,950</u></b>	<b><u>0,850</u></b>	<b><u>0,850</u></b>	<b><u>0,700</u></b>	<b><u>0,700</u></b>
<b><u>8- RATIO COMBINE</u></b>	<b><u>78%</u></b>	<b><u>85%</u></b>	<b><u>85%</u></b>	<b><u>94%</u></b>	<b><u>89%</u></b>

## II. LA GESTION GENERALE:

### A. LES PLACEMENTS:

Au 31.12.2014, Le portefeuille des placements des assurances SALIM s'est établi à 109,8MD contre 102,5MD en 2013, soit une évolution de 7%.

Les placements immobiliers représentent 12% du portefeuille total des placements soit 12,8MD.

Les placements financiers sont constitués essentiellement:

- De B.T.A. pour 18,8MD soit 17% du total des placements,
- D' emprunts obligataires pour 17,7MD soit 16% du total des placements,
- D'actions dans des sociétés cotées en bourse pour 9,9MD, soit 9% du total des placements,
- De parts dans des OPCVM pour 7,1MD soit 6% du total des placements,

De même, il est à préciser que durant l'année 2014, SALIM a procédé à la souscription à l'emprunt national 2014 pour un montant de 5MD soit 5% du total des placements.

Les placements monétaires constitués des placements sur le marché monétaire et des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers se sont établis à 31,5 MD soit 29% du total des placements.

EN DT

Placements	31.12.2014	31.12.2013
<b>Placements immobiliers:</b>	<b>12 814 208</b>	<b>13 349 223</b>
Terrains et constructions d'exploitation	3 973 261	4 149 863
Terrains et constructions hors exploitation	5 215 147	5 573 560
Parts dans les sociétés immobilières non cotées	3 625 800	3 625 800
<b>Placements Financiers:</b>	<b>64 661 997</b>	<b>60 716 892</b>
Obligations émises par les entreprises liées	9 441 340	10 465 000
Obligations émises par les entreprises non liées	8 239 687	8 436 157
Titres à revenu fixe (BTA )	18 792 598	20 304 855
Emprunt National	5 000 000	-
Actions de sociétés cotées en bourse	9 923 152	8 710 556
Parts dans les OPCVM et les SICAR	8 924 961	7 945 569
Autres actions et valeurs mobilières	4 340 259	4 854 756
<b>Placements monétaires:</b>	<b>31 482 438</b>	<b>27 609 398</b>
<b>Autres placements:</b>	<b>878 390</b>	<b>802 605</b>
<b>Total</b>	<b>109 837 034</b>	<b>102 478 118</b>

La supervision du portefeuille de placement et la gestion des excédents de l'activité technique sont confiés à un comité permanent de placement. Les politiques et les choix des placements sont essentiellement orientés par le respect du catalogue des placements, la recherche d'une meilleure rentabilité avec un degré de risque raisonnable ainsi que le maintien d'un niveau de liquidité convenable.

## **B. LES PROVISIONS TECHNIQUES ET LES ELEMENTS D'ACTIF REPRESENTANT LES PROVISIONS TECHNIQUES :**

Au 31.12.2014, Assurance SALIM a affiché un taux de représentation des provisions techniques de 102,9%

EN DT			
Désignation:	Valeur retenue en représentation	Taux de représentation	Limite légale
<b>TOTAL DES PROVISIONS TECHNIQUES</b>			<b>110 551 897</b>
Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	23 792 598	22%	>20% de PT
Emprunts obligataires	17 681 027	16%	<50% de PT
Placements immobiliers (immb. d'exploitation)	3 973 261	4%	<20% de PT
Placements immobiliers (immb. Hors exploitation)	5 215 147	5%	<10% de PT
Placements immobiliers (actions société immobile.)	2 730 000	2%	<5% de PT
Actions de sociétés cotées en bourse	9 923 152	9%	<50% de PT
Parts dans les SICAR	1 798 200	2%	<10% de PT
Autres actions et valeurs mobilières	4 340 259	4%	<20% de PT
Part dans les OPCVM	7 126 761	6%	<50% de PT
Placements sur le marché monétaire et dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	32 221 554	29%	<50% de PT
Quittances non encaissées nettes de taxes et de commissions de trois mois de date au plus (*)	4 000 000	4%	<10% des PE
Frais d'acquisitions reportés au titre des contrats Non-vie	996 938	1%	<22% des PPNA
<b>TOTAL DES ACTIFS EN REPRESENTATION</b>	<b>113 798 897</b>	<b>102,9%</b>	

### C. LES PRODUITS FINANCIERS:

Les produits financiers ont totalisé au 31.12.2014, 5,9MD contre 5,1MD en 2013, soit une évolution de 15%. Cette bonne évolution a concerné principalement les produits des certificats de dépôt avec 38%, les produits des emprunts obligataires avec 25% et les produits des billets de trésorerie avec 14%.

EN DT

	31.12.2014	31.12.2013	Evolution
<b>Placements Immobiliers</b>	1 101 205	1 048 767	5%
<b>Bons de trésor assimilables</b>	1 225 046	1 187 130	3%
<b>Emprunts obligataires</b>	1 309 171	1 050 334	25%
<b>Dividendes</b>	553 613	598 202	-7%
<b>Billets de trésorerie</b>	196 218	172 193	14%
<b>Certificats de dépôt</b>	1 357 630	983 970	38%
<b>Autres produits</b>	135 828	56 567	140%
<b>TOTAL</b>	<b>5 878 710</b>	<b>5 097 162</b>	<b>15%</b>

### D. LES FRAIS GENERAUX:

Au 31.12.2014, les frais généraux se sont établis à 8,3MD contre 7,9MD en 2013, affichant une évolution de 5%.

L'analyse comparative par rapport à 2013, fait ressortir essentiellement :

- Une augmentation à hauteur de 41% des impôts et taxes payés qui est due, autre qu'au développement du chiffre d'affaires, au paiement d'une contribution conjoncturelle exceptionnelle au budget de l'Etat pour un montant 167md.
- Une augmentation notable des frais de publicité qui englobe entre autres les cadeaux de fin d'année ainsi que des actions publicitaires en Aout 2014 (distribution d'articles de publicité).
- Une baisse de la dotation pour dépréciation des titres de l'ordre de 22%, suite à une reprise des cours boursiers de la société Moderne Leasing et de l'UIB ainsi qu' une reprise sur la participation "Ciment de Bizerte". Toutefois, il convient de signaler qu'une dotation supplémentaire de l'ordre de 500md a été constaté sur la participation SOTACIB ( pour la porter à 800md) et de 73md au titre de la participation BH.
- Une baisse de 15% sur la dotation pour créances douteuses qui englobe entre autres, 450md au titre des créances de la BH et 27md au titre des créances des réassureurs.

Le détail des frais généraux se présente comme suit :

En DT

	31.12.2013	31.12.2014	Taux de réalisation	Evol. %
EAU / ELECTRICITE	134 201	165 889	110%	24%
IMPRIMES	52 420	50 553	152%	-4%
FOURNITURES DE BUREAU	20 608	34 766	170%	69%
AUTRES FOURNITURES	2 022	1 165	53%	-42%
TRAVAUX ET ENTRETIEN	123 139	138 672	104%	13%
PRIMES D'ASSURANCES	247 947	274 658	111%	11%
DOC. GEN & ACTIONS DE FORMATION	33 509	33 839	78%	1%
HONORAIRES, COMMISSIONS, VACATIONS	182 182	184 551	103%	1%
PUBLICITE, PUBLICATIONS & INSERTIONS	69 011	211 232	141%	206%
DONS & SUBVENTIONS	3 030	2 430	128%	-20%
COTISATIONS ORGANISMES PROF (CGA, FTUSA, BUAT)	221 335	225 755	99%	2%
TRANSPORT & CARBURANT	3 820	7 756	111%	103%
MISSIONS & RECEPTIONS	12 463	21 056	140%	69%
FRAIS POSTAUX ET TELEPHONE	105 309	85 779	78%	-19%
JETONS DE PRESENCE	93 750	93 750	100%	0%
AUTRES CHARGES	7 209	7 869	98%	9%
FRAIS DU PERSONNEL	3312 031	3637 178	102%	10%
ETAT IMPOTS & TAXES	608 190	854 925	131%	41%
AMORTISSEMENTS	879 424	827 233	98%	-6%
DOT.PROV POUR RISQUES & CHARGES	140 837	-	-100%	-100%
DOT.PROV POUR CREANCES	774 529	657 247	263%	-15%
DOT.PROV POUR CONGES A PAYER	22 268	17 923	51%	-20%
COMMISSIONS & FRAIS FINANCIERS	235 812	254 968	110%	8%
DOT.PROVISIONS POUR DEP TITRES	619 890	483 712	193%	-22%
<b>TOTAL</b>	<b>7 904 936</b>	<b>8 272 908</b>	<b>113%</b>	<b>5%</b>

**DEUXIEME PARTIE**

**STRUCTURE DU CAPITAL ET AUTRES**

**ASPECTS DE L'ACTIVITE DES ASSURANCES**

**SALIM**

## I. BILAN SOCIAL:

### LES RESSOURCES HUMAINES:

Assurances SALIM regroupe au 31.12.2014, 74 employés avec un taux d'encadrement de 68%, soit l'un des meilleurs taux du secteur des assurances. De même, Assurances SALIM dispose d'un niveau académique qui est aussi jugé bon puisque 48 cadres sur 71 permanents ont un niveau universitaire (bac +4), 8 autres ont un niveau de (bac+2 ou +3).

En septembre 2014, SALIM a procédé au recrutement d'un responsable commercial renforcement afin de renforcer ses équipes et se doter d'une structure commerciale antérieurement négligée.

la répartition des employés se présente comme suit:

Catégories	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014
Cadres de direction	20	21	22	21	28
Cadres supérieurs	27	27	27	26	20
Personnel d'encadrement	12	13	16	15	16
Agents d'exécution	12	12	9	7	7
Agents de service	1	0	0	0	0
<b>Total Personnel Permanent</b>	<b>72</b>	<b>73</b>	<b>74</b>	<b>69</b>	<b>71</b>
Personnel Contractuel	2	5	3	1	3
Personnel SIVP	0	1	1	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>74</b>	<b>79</b>	<b>78</b>	<b>70</b>	<b>74</b>

### LA FORMATION PROFESSIONNELLE:

L'objectif étant de se doter d'un personnel compétent, motivé et performant, et d'investir davantage dans le capital humain Salim a procédé à 15 actions de formations qui ont profité au total à 21 bénéficiaires. Il s'agit de 12 actions interentreprises et 03 actions en intra. Le coût total des actions est de 38 311 dinars.

De même, Assurances SALIM a procédé durant 2014 à l'organisation de plusieurs journées de formations techniques au profit des agents généraux. Les thèmes de ces formations ont abordé principalement:

- Les produits de capitalisation en assurance VIE,
- La production, les sinistres et l'assistance 3A en assurance automobile,
- Les produits "Multirisques professionnels" en assurance incendie,
- Les produits "tous-risques chantiers" en assurance engineering et
- La production des contrats d'assurance transport.

### L'ACTION SOCIALE:

Durant 2014, le fonds social a accordé 24 crédits pour un total de 162 800 dinars qui ont profité à 22 bénéficiaires.

Le solde du fons social se présente comme suit:

En dinars

Débit		Crédit	
<b>Report 2013</b>	<b>662 968</b>		
Remboursements (en principal)	101 686	Prêts accordés	162 800
Remboursements (en intérêts)	9 383	Bonifications / prêts	12 799
<b>TOTAUX</b>	<b>774 037</b>		<b>175 599</b>
		<b>SOLDE</b>	<b>598 438</b>

## II. LA GOUVERNANCE ET LE CONTROLE INTERNE:

La gouvernance de la société des Assurances SALIM repose essentiellement sur les organes suivants:

- Le Conseil d'administration
- La Direction Générale
- Le comité de réflexion stratégique
- Le comité permanent d'audit
- L'audit externe
- Les comités spécifiques internes

### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION:**

Le conseil d'administration est composé de 10 administrateurs nommés par l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2014, pour un mandat de 3ans et se réunit au moins quatre fois par an.

Ayant pour mission principale d'administrer la société, le conseil d'administration veille à la performance stratégique et financière de l'organisation et détermine les orientations de l'activité et leur mise en œuvre.

Les membres du conseil d'administration sont:

- ❖ Mr AHMED TRABELSI: Président du Conseil
- ❖ BANQUE DE L'HABITAT
- ❖ EPARGNE INVEST SICAF
- ❖ SIM SICAR
- ❖ MODERN LEASING
- ❖ SIFIB
- ❖ Mme HAIFA LAARIBI
- ❖ Mr. NEJIB MARZOUGUI
- ❖ Mr. RADHOUANE ZOUARI
- ❖ Mr. TAREK CHERIF

### **LA DIRECTION GENERALE:**

La Direction Générale, confiée par le Conseil d'Administration à Madame DALILA BADER KOUBAA, elle assure la conduite opérationnelle de la société et met en œuvre les stratégies définies par le Conseil d'Administration.

### **LE COMITE DE REFLEXION STRATEGIQUE:**

Comité spécialisé chargés d'assister le conseil dans sa réflexion et ses décisions. Il est composé des membres du conseil d'administration et du directeur général, il a pour rôle principale d'analyser les grandes orientations stratégiques envisageables pour le développement de l'entreprise.

### **LE COMITE PERMANENT D'AUDIT:**

Comite permanent, composé de 4 membres de conseil d'administration et l'auditeur interne. Le comité assure le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières et veille au suivi des processus qui concourent à leur établissement et à l'appréciation des méthodes choisies pour traiter les opérations significatives.

### **L'AUDIT EXTERNE:**

Assuré par deux commissaires aux comptes qui assurent un examen indépendant et formel de la situation financière à communiquer.

### **LES COMITES SPECIFIQUES INTERNES:**

Comités spécifiques chargés d'assister les organes de décision:

- Comité de placement
- Comité Directeur
- Comité de sinistres
- Comité d'achat

## **III. LA STRUCTURE DU CAPITAL ET LA PHYSIONOMIE DE L'ACTION SALIM DURANT 2014:**

Au 31.12.2014, la structure du capital des Assurances SALIM se présente comme suit:

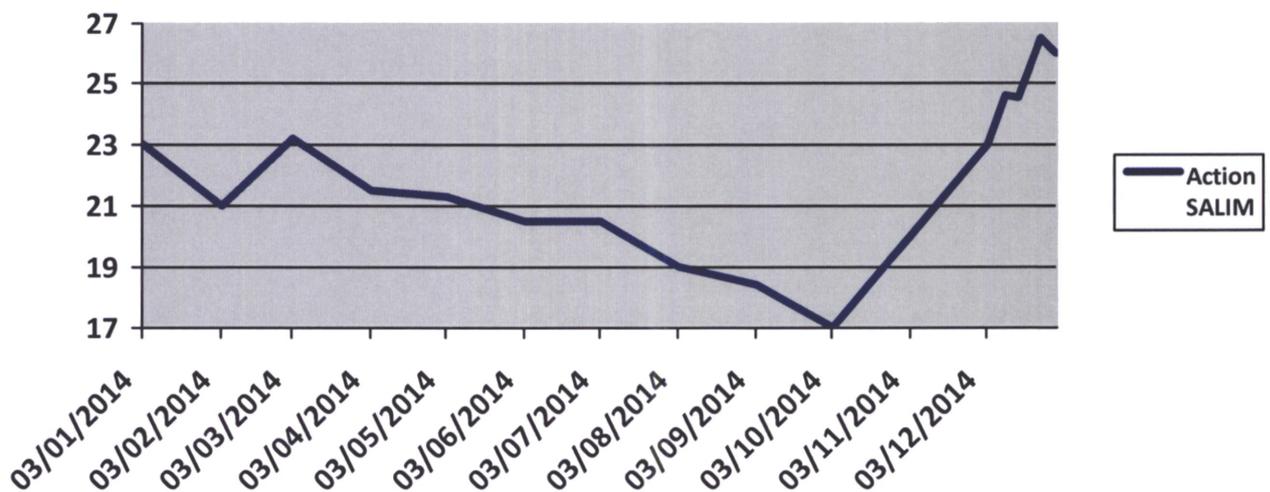
Actionnaires	Nbre d'action	% du capital
<b>A. ACTIONNAIRES TUNISIENS:</b>	<b>2 659 780</b>	<b>99,99%</b>
<b>BANQUE DE L'HABITAT</b>	<b>581 448</b>	<b>21,86%</b>
<b>GROUPE BH :</b>	<b>506 448</b>	<b>19,04%</b>
EPARGNE INVEST SICAF	248 948	9,36%
SIM SICAR	161 050	6,05%
SIFIB	49 833	1,87%
MODERN LEASING	46 617	1,75%
<b>LES ADMINISTRATEURS PRIVES</b>	<b>523 985</b>	<b>19,70%</b>
ETAT TUNISIEN (actions confisquées)	270 320	10,16%
ASSURANCES CARTE ET CARTE VIE	454 542	17,09%
IMMOBILERE SLIM	66 910	2,52%
AUTRES PERSONNES MORALES	60 173	2,26%
PERSONNES PHYSIQUES	195 954	7,36%
<b>B. ACTIONNAIRES ETRANGERS</b>	<b>220</b>	<b>0,01%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 660 000</b>	<b>100%</b>

### **COMPORTEMENT DE L'ACTION SALIM AU COURS DE 2014 :**

L'action SALIM a clôturé l'année 2014 au cours de 26D. Le cours le plus haut de l'année étant de 26,5D et le plus bas est de 17,01D.

Durant les trois premiers trimestre le cours de SALIM a évolué en pente décroissante pour atteindre son niveau le plus bas en octobre 2014. Toutefois durant les deux derniers mois de l'exercice le cours a regagné son attractivité pour s'établir au 31.12.2014 à 26D.

### **L'évolution de l'action SALIM durant 2014, se présente comme suit:**



Au titre de 2014, le volume des actions SALIM échangées a porté sur une quantité de 125 864 titres correspondant à une valeur de capitaux traités de l'ordre de 2,7MD.

Les Données globales de l'année 2014, telles que communiquées par l'intermédiaire en bourse SIFIB se présentent comme suit :

Cours plus haut de l'année	26.5
Cours plus bas de l'année	17.05
Nombre d'échanges de l'année	941
Quantité échangée de l'année	125 864
Capitaux échangés de l'année	2 701 mD
Rendement	18,04%

#### IV. LES PREVISIONS ET LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT:

La priorité stratégique de SALIM pour l'année 2015 et les années à venir sera **d'accroître sa part de marché tout en préservant son taux de rendement**. Les principaux axes de développement s'articuleront sur le développement d'une assise commerciale solide de meilleure qualité et le renforcement de la notoriété de la compagnie.



Au vu des incertitudes conjoncturelles économiques et sociales, nos prévisions ont porté sur une seule année et se présentent comme suit:

Chiffres en DT

	<b>Prévisions 2015</b>
<b>VIE</b>	26 700 000
<b>IARD</b>	5 400 000
<b>AUTO</b>	12 850 000
<b>ENGINEERING</b>	2 500 000
<b>TRANSPORT</b>	2 700 000
<b>MALADIE</b>	9 500 000
<b><u>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</u></b>	<b>59 650 000</b>
<b>CHARGES DE PRESTATIONS</b>	22 976 716
<b>PROVISIONS TECHNIQUES</b>	124 269 414
<b>PLACEMENTS</b>	117 953 575
<b>PRODUITS DES PLACEMENTS</b>	6 584 385
<b>RESULTAT BRUT PREVISIONNEL</b>	8 810 854

Un plan stratégique couvrant les années 2016, 2017 et 2018 sera soumis à l'approbation du conseil d'administration avant fin 2015 et sera communiqué ultérieurement aux autorités financières.

## V. TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserves Légales	Réserves Extraordinaires	Prime d'émission	Réserves pour Réinvestissements	Fonds Social	Résultat Reporter	Résultat de L'exercice	Total
<b>Solde au 31/12/2009</b>	10 000 000	970 263	3 529 500			755 739	2 705	3 368 635	18 626 842
AGE DU 09/12/2009				6 600 000					
AUGMENTATION CAPITAL	3 300 000							-3 368 635	9 900 000
affectation AGO du 12/05/2010		168 567	1 190 000			150 000	1 860 068		
Réaffectation des réserves									
dividendes								-1 862 000	-1 862 000
encaissement						7 507			7 507
décaissement						-9 090			-9 090
Réserves pour réinvestissements									
Résultat avant modification comptable								3 757 722	3 757 722
Effets de modifications comptables									
<b>Solde au 31/12/2010</b>	13 300 000	1 138 830	4 719 500	6 600 000		904 156	773	3 757 722	30 420 981
affectation AGO du 05/05/2011		187 925	1 550 000			150 000	1 869 797	-3 757 722	
Réaffectation des réserves			-1 550 000			-50 000		722	-1 600 000
dividendes									-1 862 000
encaissement						6 766			6 766
décaissement						-8 426			-8 426
Réserves pour réinvestissements					1 600 000				1 600 000
Résultat avant modification comptable								3 217 587	3 217 587
Effets de modifications comptables								582 198	582 198
<b>Solde au 31/12/2011</b>	13 300 000	1 326 755	4 719 500	6 600 000	1 600 000	1 002 496	8 570	3 799 785	32 357 106
affectation AGO du 09/05/2012		3 245			1 539 106		2 257 434	-3 799 785	
Réaffectation des réserves								785	
dividendes									-1 862 000
encaissement						8 193			8 193
décaissement						-8 167			-8 167
Réserves pour réinvestissements									
Résultat avant modification comptable								4 197 207	4 197 207
Effets de modifications comptables									
<b>Solde au 31/12/2012</b>	13 300 000	1 330 000	4 719 500	6 600 000	3 139 106	1 002 522	404 004	4 197 207	34 692 339
affectation AGO du 21/05/2013					2 152 900		2 044 307	-4 197 207	
Réaffectation des réserves								207	
dividendes									-2 261 000
encaissement						9 268			9 268
décaissement						-11 659			-11 659
Réserves pour réinvestissements									
Résultat avant modification comptable								3 670 405	3 670 405
Effets de modifications comptables									
<b>Solde au 31/12/2013</b>	13 300 000	1 330 000	4 719 500	6 600 000	5 292 006	1 000 131	187 311	3 670 405	36 099 353
affectation AGO du 10/06/2014					1 334 000		2 336 405	-3 670 405	
Réaffectation des réserves								405	
dividendes									-2 261 000
encaissement						9 383			9 383
décaissement						-12 799			-12 799
Réserves pour réinvestissements									
Résultat avant modification comptable								5 417 406	5 417 406
Effets de modifications comptables									
<b>Solde au 31/12/2014</b>	13 300 000	1 330 000	4 719 500	6 600 000	6 626 006	996 715	262 716	5 417 406	39 252 343

## **EXTRAITS DES STATUTS**

**INFORMATIONS DUR LES CONDITIONS D'ACCES AUX ASSEMBLEES  
AFFECTATION STATUTAIRES DES RESULTATS**

## **TITRE V**

### **ASSEMBLEES GENERALES**

#### **DISPOSITIONS COMMUNES**

##### **ARTICLE 29:**

L'assemblée générale régulièrement constituée et convoquée, représente l'universalité des actionnaires.

Les délibérations de l'Assemblée régulièrement prises obligent tous les actionnaires même les absents, dissidents ou incapables.

##### **ARTICLE 30: CONVOCATION DES ASSEMBLEES**

Les actionnaires sont réunis chaque année en Assemblée Générale Ordinaire par le Conseil d'Administration dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice au jour, heure, et lieu indiqués par l'avis de convocation.

En cas de nécessité, l'Assemblée Générale peut être convoquée par:

- le ou les commissaires aux comptes
- Un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent (3%) du capital social.
- le liquidateur
- les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offre publique de vente ou après cession d'un bloc de contrôle.

Les Assemblées Générales ne peuvent se tenir quelle qu'en soit la nature avant le seizième jour suivant la date de la publication de l'avis de convocation.

Les convocations à ces diverses Assemblées sont faites au moyen d'un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe.

Les Assemblées Générales Extraordinaires réunies sur deuxième ou troisième convocation ne peuvent se tenir et être convoquées que dans les délais et dans les formes prescrites par la loi.

Les actionnaires qui en ont fait la demande peuvent être convoqués à leurs frais au moyen de lettres expédiées dans le délai imparti pour la convocation de l'Assemblée au dernier domicile qu'ils auront fait connaître.

Les avis et lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour.

### **ARTICLE 31: DROIT DE SIEGER A UNE ASSEMBLEE GENERALE**

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Toutefois l'Etat Tunisien, les Collectivités publiques si elles sont actionnaires sont valablement représentées par leurs représentants légaux; les Sociétés sont valablement représentées soit par leurs représentants légaux soit par un mandataire nommément désigné, les mineurs ou interdits par leur tuteur, le tout sans qu'il soit nécessaire que le représentant légal, le mandataire, le tuteur soit personnellement actionnaire.

Le nu propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et délai de leur production sont sous toutes réserves de ce qui précède, déterminés par le Conseil d'Administration.

### **ARTICLE 32: CONDITIONS POUR SIEGER OU SE FAIRE REPRESENTER**

Les propriétaires d'actions doivent pour avoir le droit d'assister ou se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la Société huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au Siège trois jours avant la réunion.

Toutefois le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites.

### **ARTICLE 33: REGLEMENT DES ASSEMBLEES GENERALES**

L'Assemblée Générale est présidée par le Président ou en son absence par un administrateur spécialement désigné à cet effet par le Conseil d'Administration.

Au cas où l'Assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au Conseil d'Administration ( commissaires aux comptes. liquidateurs ) c'est la personne ayant fait la convocation qui préside l'Assemblée.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires qui représentent tant par eux mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre d'actions et, sur leur refus, par ceux qui viennent après jusqu'à acceptation.

Le bureau désigne le secrétaire qui peut être choisi en dehors de l'Assemblée.

Il est tenu une feuille de présence, laquelle contient les noms et domicile des actionnaires présents ou représentés et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille est signée par les actionnaires et certifiée par le bureau; elle est déposée au Siège Social et doit être communiquée à tout requérant.

#### **ARTICLE 34: L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant, au moins cinq pour cent (5%) du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour. Ces projets sont notifiés à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée si elle ne figure pas à son ordre du jour.

#### **ARTICLE 35: DROIT DE VOTE A L'ASSEMBLEE GENERALE**

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitations, sauf exceptions légales.

Les votes ont lieu soit à main levée soit par un appel nominatif soit par correspondance. En cas de vote par correspondance le vote émis doit être adressé à la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale par lettre recommandée avec accusé de réception. Ce vote n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

#### **ARTICLE 36: PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès verbaux établis conformément à l'article 285 du code des sociétés commerciales et signés par les membres composant le bureau .

Les copies ou extraits de ces procès verbaux à produire en justice ou ailleurs, sont signés soit par le Président du Conseil soit par l'administrateur temporairement délégué dans les fonctions de Président soit par tout autre administrateur.

Après dissolution de la Société et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signés par un des liquidateurs ou, le cas échéant, par le liquidateur unique.

Elle détermine l'allocation du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence.

Elle fixe les prélèvements à effectuer pour la constitution de fonds de réserve et de prévoyance et décide de tous reports à nouveau des bénéfices d'une année sur l'année suivante.

Elle confère au Conseil les autorisations nécessaires pour tous les actes et opérations pouvant excéder les pouvoirs résultant des présents Statuts.

## **L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

### **ARTICLE 39: CONSTITUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés ayant droit au vote.

### **ARTICLE 40: POUVOIRS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut apporter aux Statuts toutes modifications quelles qu'elles soient à la condition de ne pas augmenter les engagements des actionnaires et de ne pas changer la nationalité de la Société.

Elle peut décider, notamment, sans que l'énumération ci-après ait un caractère limitatif, de:

- L'augmentation ou la réduction du Capital Social,
- Sa division en actions d'un taux autre que celui de CENT DINARS sans être inférieur à CINQ DINARS,
- La prorogation ou la réduction de durée de la Société.
- Sa dissolution anticipée, sa fusion avec une ou plusieurs sociétés constituées ou à constituer.

### **ARTICLE 41: QUORUM**

Les Assemblées Générales, autres que les Assemblées Ordinaires, ne sont pas régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles sont composées d'actionnaires représentant au moins la moitié du Capital Social.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée peut être convoquée à nouveau et elle délibère valablement si elle est composée d'actionnaires représentant le tiers au moins du Capital Social.

A défaut de ce dernier quorum le délai de la tenue de l'Assemblée peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation.

Dans toutes ces Assemblées Générales, le quorum est calculé après déduction de la valeur nominale des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions législatives ou réglementaires et notamment lorsqu'il s'agit d'Assemblées à caractères constitutifs, des actions appartenant à des personnes qui ont fait l'apport ou stipulé des avantages particuliers soumis à l'appréciation de l'Assemblée.

## **TITRE VI**

### **BILAN SOCIAL ET REPARTITION DES BENEFICES**

#### **ARTICLE 42: EXERCICE SOCIAL**

L'exercice Social commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre.

Par exception, le premier exercice comprend le temps écoulé depuis la constitution de la Société jusqu'au 31 Décembre de l'année suivante.

#### **ARTICLE 43: ETATS FINANCIERS ET RAPPORT DU CONSEIL**

A la clôture de chaque exercice, le conseil d'administration établit les états financiers de la société conformément à la loi relative au système comptable des entreprises et aux normes comptables sectorielles des assurances.

Le conseil d'administration doit annexer au bilan un état des cautionnements, avals et garanties données par la société et un état des sûretés consenties par elle.

Il doit conjointement aux documents comptables, présenter à l'assemblée générale un rapport annuel détaillé sur la gestion de la société.

Les états financiers et le rapport annuel doivent être mis à la disposition des commissaires aux comptes quarante cinq jours au moins avant la date de l'assemblée générale. Ils doivent être tenus à la disposition des actionnaires, au siège, quinze jours au moins avant la date de la dite assemblée.

Tout actionnaire détenant au moins trois pour cent du capital social a le droit d'obtenir, à tout moment, des copies des documents sociaux visés à l'article 201 du code des sociétés commerciales, des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux trois derniers exercices, ainsi que des copies des procès verbaux et feuilles de présence des assemblées tenues au cours des trois derniers exercices. Les actionnaires réunis détenant cette fraction du capital ont le droit de se faire communiquer les documents cités et de se faire représenter par un mandataire pour exercer ce droit en leur nom.

#### **ARTICLE 44: AFFECTATION ET REPARTITION DES BENEFICES**

Les produits nets, déduction faite de toutes les charges, constituent les bénéfices, la Société étant tenue de constituer, dans les conditions prévues par la législation en vigueur et celles concernant plus spécialement l'activité d'Assurance, toutes réserves obligatoires, amortissements et provisions.

**Le Conseil d'Administration pourra décider le prélèvement des sommes qu'il jugera convenable de fixer pour la constitution de réserve spéciale, d'un fonds de prévoyance ou pour d'autres attributions.**

**Le fonds de prévoyance pourra être affecté notamment, suivant ce qui sera décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire sur la proposition du Conseil d'Administration à l'amortissement total ou partiel des actions.**

**Sur le surplus des bénéfices ainsi déterminés par le Conseil, diminués le cas échéant, des pertes antérieures et augmentés des reports bénéficiaires déjà approuvés par l'Assemblée Générale, il sera prélevé les sommes ci après dans l'ordre suivant:**

**1- CINQ POUR CENT ( 5%) des bénéfices de l'exercice pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint une somme égale au Dixième du Capital Social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve descend au dessous de cette fraction.**

**2- Le surplus est mis à la disposition de l'Assemblée Générale qui peut sur la proposition du Conseil, affecter toutes sommes qu'elle jugera utile, soit à des fonds d'amortissements supplémentaires ou spéciaux soit à la constitution de réserves extraordinaires ou spéciales ou de fonds de prévoyance, soit à des reports à nouveau, soit à une distribution totale ou partielle.**

**L'Assemblée peut toujours décider la mise en distribution de toutes sommes à prélever sur les réserves facultatives dont elle a légalement la disposition.**